

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2024/11

QUESTION N°8

OBJET : FINANCES / BUDGET VILLE – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

**L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt-sept mars
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2024, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Jean-Claude CHEVRIER
Adélaïde DA PAULA - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Pascal KLINGLER
Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER
Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Christophe CONNAN
Annie METAY - Eric BOSCH - Mathilde MISLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Maria GUYON a donné procuration à Josiane THOMAS
Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Fahed HADJI
Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX
Denis HOFFMANN a donné procuration à Pascal KLINGLER
Eric COUDERCHON a donné procuration à Claude CAUET

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Fabien CUVILLIER

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

**Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 29**



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption du budget communal,

Vu la délibération n°D2023/50 du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2023 relative à la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu la délibération n°D2024_01 du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour le budget de 2024 ;

Considérant que le Budget Primitif doit être voté au plus tard le 15 avril de l'année ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité,

- ✓ **VOTER** le Budget Primitif 2024 de la Ville :
 - Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

- ✓ **ADOPTER** le Budget Primitif 2024 de la Ville tel que joint en annexe et équilibré avec reprise des résultats de 2023 de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses réelles	12 922 478 €	7 371 320 €
Déficit (N-1)		
Dépenses d'ordre	750 000 €	13 000 €
Restes à réaliser 2023		474 360,39 €
Total des dépenses	13 672 478 €	7 858 680,39 €
Recettes réelles	12 659 478 €	5 263 023,72 €
Excédent (N-1)	1 000 000 €	1 510 928,67 €
Recettes d'ordre	13 000 €	750 000 €
Restes à réaliser 2023		334 728 €
Total des recettes	13 672 478 €	7 858 680,39 €

Vote :

Pour : 24 dont 5 mandats

Contre : 5 (Mme Métaf – M. Bosc – Mme Misslin – M. Battais – M. Murcia)

Transmis en Préfecture le : 29/03/2024

Publié(e) le : 29/03/2024

Exécutoire le : 29/03/2024

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, POUR EXTRAIT CONFORME PIERRELAYE, LE 27 MARS 2024

LE MAIRE



MICHEL VALLADE



Vu pour être annexé
à la délibération du
conseil municipal
N°2024-M du 27/03/2024
LE MAIRE,



RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

COMMUNE DE PIERRELAYE – BP 2024

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Pour l'année 2024, le budget primitif est élaboré conformément à la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, désormais en vigueur pour les métropoles, la ville de Paris, la collectivité de Corse, ainsi que les collectivités territoriales de Guyane et de Martinique.

Ce rapport présente ainsi les principales informations et évolutions du budget primitif de l'année 2024.

PRÉSENTATION DES MASSES BUDGÉTAIRES

Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement 13 672 478,00 €	Section de Fonctionnement 13 672 478,00 €
Section d'investissement 7 858 680,39 €	Section d'investissement 7 858 680,39 €
	21 531 158,39 €

SECTION FONCTIONNEMENT

LES ÉVOLUTIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BP 2024

Recettes exprimées en €	BP 2023	BP 2024	Évolution
Produits des services	1 075 730	1 055 500	- 1,88%
Impôts et taxes	3 580 792	3 568 673	- 0,34%
Fiscalité locale	5 905 494	6 143 984	+ 4,04%
Dotations et participations	1 526 271	1 752 521	+ 14,82%
Produits de gestion	30 000	38 800	+29,33%
Produits exceptionnels	18 900	0	- 100%
Atténuation de charge	100 000	100 000	0%
Opérations d'ordre	9 700	13 000	+ 34,02%
Reprise sur provisions créances	43 848	0	- 100%
Excédent de fonctionnement reporté	1 192 894	1 000 000	- 16,17%
TOTAL recettes	13 483 629	13 672 478	+ 1,40%



RECETTES DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES

013 – Atténuations de charges
Remboursement absence : 100 K€

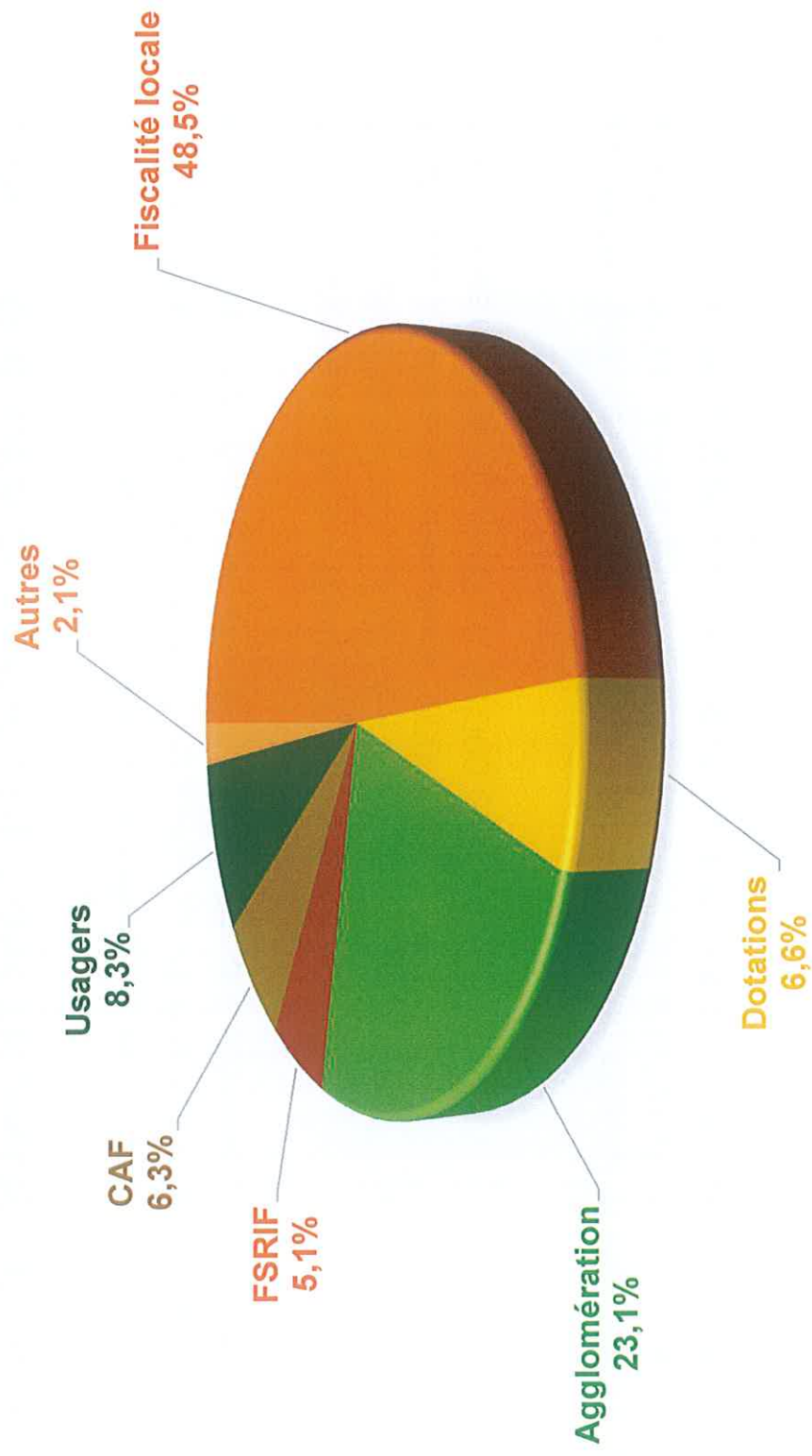
731 – Impôt et taxes
Attribution compensation : 2 755 K€
DSC : 173 K€
F.S.R.I.F. : 641 K€

70 – Produits des services
Crèche cantine périscolaire : 1
010 K€
Concessions funéraires : 15 K€
Autres produits : 30 K€

73 – Impôt et taxes
TF + TH : 5 153 K€
Taxe électricité : 182 K€
TLPE : 400 K€
TADM : 350 K€
Taxe sur les pylônes : 22 K€
Taxe sur les déchets : 37 K€

74 – Dotations
CAF : 797 K€
Allocations compensatrices : 80 K€
Dotations Forfaitaire : 477 K€
Dotations Solidarité Urbaine :
170 K€
Dotations Nationale Péréquation :
105 K€

LA STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BP 2024



LES ÉVOLUTIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2024

La réaffectation des dépenses imprévues est nécessaire en raison de la mise en place de la nouvelle nomenclature M57, qui empêche l'utilisation du chapitre spécifiquement dédié à ces dépenses. Les montants qui auraient normalement été alloués à ce chapitre ont été répartis comme suit :

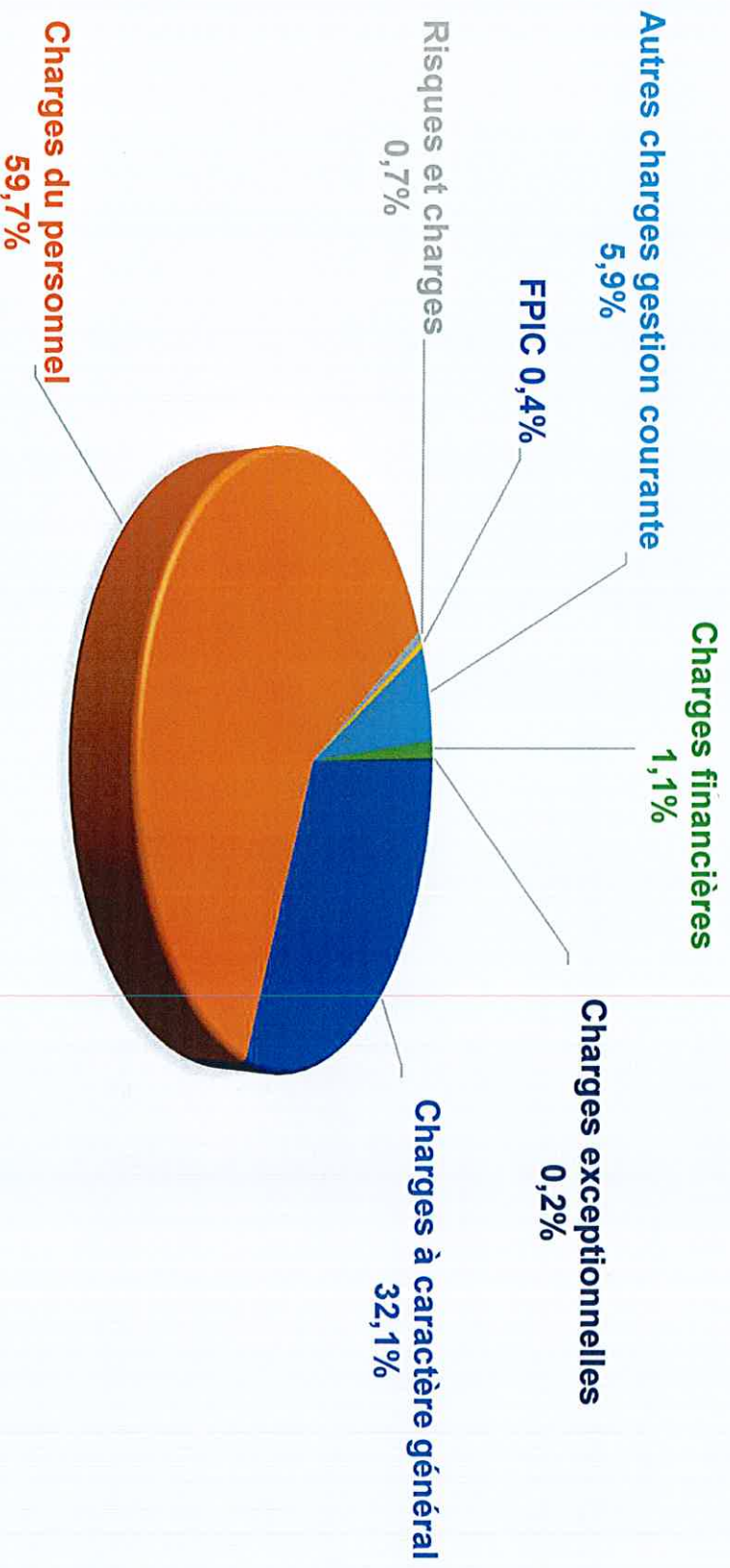
- ✓ Chapitre 011 : Charges générales : 100 000 €
- ✓ Chapitre 66 : Charges financières : 16 687 €
- ✓ Chapitre 012 : Charges liées au personnel : 200 000 €
- ✓ Chapitre 65 : Autres charges de gestion : 50 000 €

Il convient de noter que ces montants ont été affectés pour couvrir d'éventuelles dépenses imprévues. Il est important de souligner que le transfert du résultat de fonctionnement vers le budget d'investissement rend impossible son rapatriement vers le budget de fonctionnement.

LES ÉVOLUTIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2024

Dépenses exprimées en €	BP 2023	BP 2024	Évolution
Charges à caractère général	3 799 805	4 150 504	+ 9,23%
Charges du personnel	7 354 861	7 711 460	+ 4,85%
Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	30 000	50 000	+ 66,67%
Autres charges gestion courante	721 739	757 807	+ 5%
Charges Financières	140 620	140 307	- 0,22%
Charges exceptionnelles	10 000	20 000	+ 100%
Risques et charges	50 000	92 400	+ 84,8%
Dotations amortissements	350 000	350 000	0%
Dépenses imprévues en fonctionnement	634 000	0	- 100%
Autofinancement	392 604	400 000	+ 1,88%
TOTAL Dépenses	13 483 629	13 672 478	+ 1,4%

LA STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2024



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES

012 – Charges de personnel

Rémunération titulaires : 3 528 K€

Rémunération non titulaires : 1 627 K€

Versement des allocations chômage : 77 K€

Assurance personnelle : 132 K€

Charges patronales : 1 790 K€

Mutualisation PM/Politique Ville : 92 K€

011 – Charges à caractère général

Restauration scolaire : 1 046 K€

Fluides : 722 K€

Assurance multirisques: 54 K€

Entretien des bâtiments, fournitures : 287 k€

Nettoyage des bâtiments, produits : 206 k€

Maintenance : 95 K€

Carburant : 40 K€

65 – Autres charges de gestion courantes

Indemnités élus : 126 K€

Subventions associations : 93 K€

SDIS : 240 k€

Subvention CCAS : 56 k€

Subvention CE : 6 k€

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2024

Recettes exprimées en €	BP 2023	BP 2024	RAR 2023
Solde d'exécution positif reporté	1 584 662	1 510 929	0
Dotations fonds divers et réserves	1 641 100	1 975 109	0
Subventions d'investissement	510 748	279 914	334 728
Produits des cessions	12 330	0	0
Emprunts et dettes assimilées	1 200 000	3 008 000	0
Virement de la section de fonctionnement (sans réalisation)	392 604	400 000	0
Opérations d'ordre	350 000	350 000	0
Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	0	0	0
TOTAL recettes	5 691 445	7 523 952	334 728

RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2024

Dotations fonds divers et réserves :

FCTVA : 301 249 € (pour 2022)

Taxe d'aménagement : 40 000 €

PUP IN'LI 12 rue Claude Grenthe : 93 093 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 540 767 €

Subventions perçues/Emprunt :

DSIL 2021 – Système d'alerte PPMS : 19 915 €

DSIL 2021 – Accessibilité et sécurisation salle Polyvalente : 50 000 €

DSIL 2022 – Mise en accessibilité sécurisation 19 bâtiments : 149 999 €

ETAT 2023 – Création de 2 aires de fitness : 60 000 €

Emprunt pour 2023 : 3 008 000 €

Opérations d'ordre :

Amortissements : 350 000 €

Opérations patrimoniales : 0 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – BP 2024

Dépenses en €	BP 2023	BP 2024	RAR 2023
Annulation taxe d'aménagement (exercice n-1)	1 000	0	0
Immobilisations incorporelles	265 650	198 930	62 367
Immobilisations corporelles	3 711 706	6 882 390	403 924
Immobilisations en cours	530 000	0	8 069
Emprunts et dettes assimilées	315 000	290 000	0
Dépenses imprévues	339 732	0	0
Opérations ordre	9 700	13 000	0
Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	0	0	0
TOTAL dépenses	5 172 788	7 384 320	474 360

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024 (EN €)

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	Montant
Travaux de voirie (rue P. Vignes, chemin des Boëufs, rue V. Hugo, rue G. Boucher, etc.)	1 000 000
Travaux d'accessibilité et mises aux normes	200 000
Agrandissement du cimetière	400 000
Travaux dans diverses écoles	101 500
Réalisation d'un terrain de football synthétique au parc des sports	1 650 000
Travaux	
Réaménagement du hall d'entrée avec installation de panneaux acoustiques, de plaques métalliques et de revêtement de sol, ainsi que création d'une fresque murale à la bibliothèque.	41 500
Installation d'un Skate Park	75 000
Installation d'une cuve enterrée pour la récupération d'eau de pluie aux services techniques.	100 000
Rénovation des toitures des courts de tennis couverts ainsi que la Maîtrise d'Oeuvre (MOE)	400 000
Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les projets de travaux conformes au décret tertiaire pour les bâtiments	100 000
Frais d'étude du 4 ^e groupe scolaire	100 000

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024 (EN €)

	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	Montant
Acquisitions	Équipement matériel d'outillage technique et véhicules	175 300
	Équipement mobilier pour divers services	116 215
	Équipement informatique	60 000
Acquisitions de terrains	Parcelles du 4 ^e groupe scolaire	430 000
	Terrains nus	108 125
	Terrains de voirie AK88 & 89	51 500